

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>17<sup>ème</sup></b>
Nom de site	CARDINET	Numéro	750295
Adresse du site	<b>97-99, rue de Saussure</b>	Hauteur	R+7 (30,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF NOVEDIS	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 170° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>27/05/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>03/03/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>03/05/2021</b>
Historique et contexte	<b>Mise en service des antennes inactives précédemment installées</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 4 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G : 0° &lt;3V/m - 120° &lt;3V/m - 240° &lt;3V/m</b> <b>5G : 0° &lt;3V/m - 120° &lt;3V/m - 240° &lt;3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>33,18 m</b>		

#### Incidence visuelle

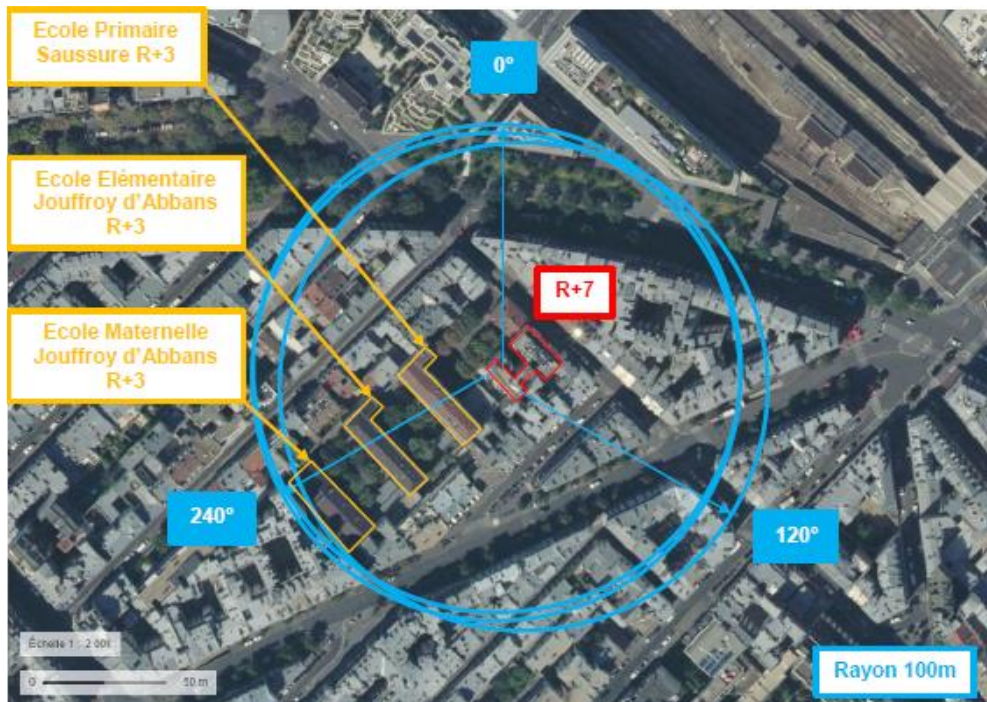
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°/120°/240° (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	<b>Favorable</b> <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<b>Défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Ne se prononce pas</b> <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire	101 Rue de Saussure 75017	10.5m	Oui	22m	1.68 V/m
Ecole Primaire	20 Rue Jouffroy d'Abbans 75017	9.5m	Oui	55m	1.07 V/m
Ecole Maternelle	20 Rue Jouffroy d'Abbans 75017	9.5m	Oui	85m	0.17 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



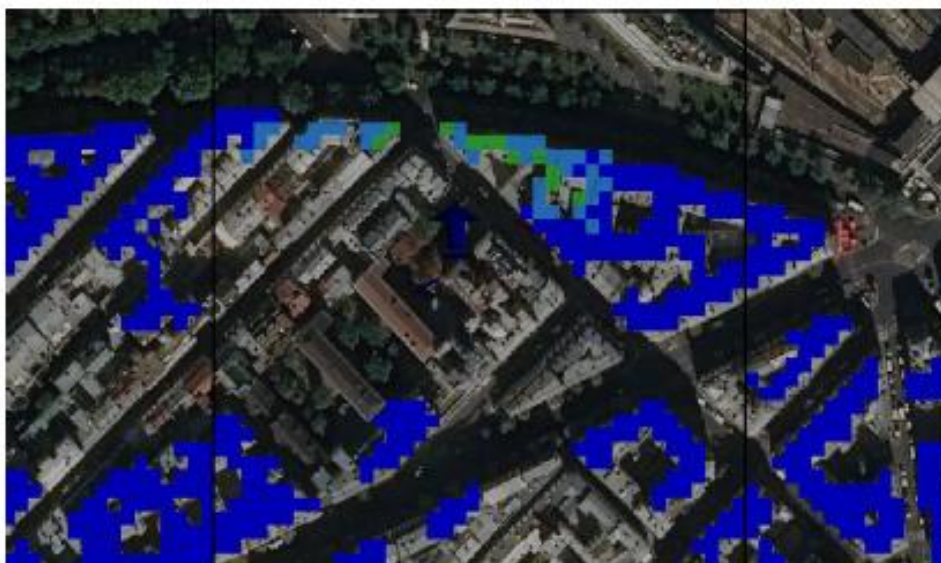
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21.5 m	21.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

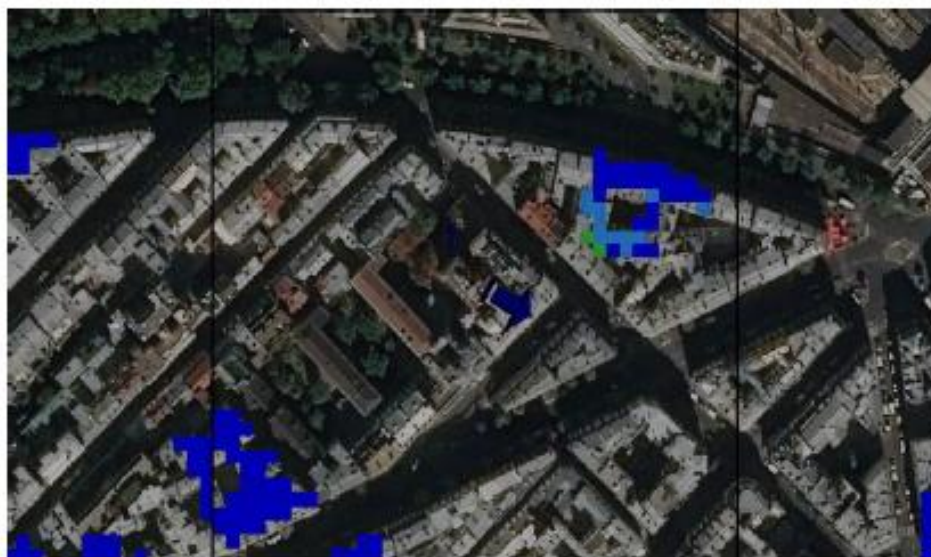
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



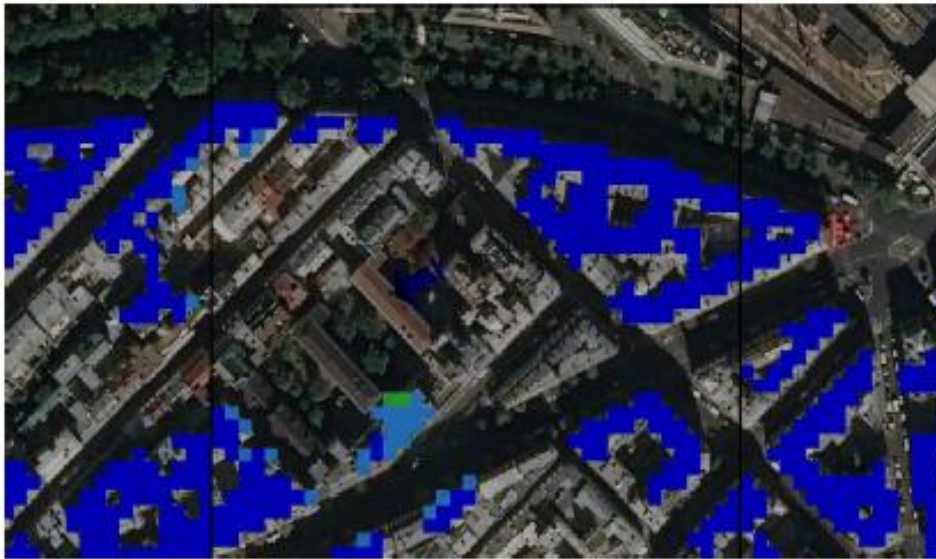
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



**Légende**



	<i>Azimut 0°</i>	<i>Azimut 120°</i>	<i>Azimut 240°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>21.5 m</i>	<i>25.5 m</i>	<i>21.5 m</i>

**Vue des Antennes Avant/Après**



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

